

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »

Avis de mise en concurrence

Procédure Adaptée

(Etabli en application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 et du décret N°2016-360 du 25 Mars 2016)

1 – IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » 4 Ave des 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE

☎ : 04 92 81 28 23 Fax: 04 92 81 15 26

✉ : administration@ccvusp.fr

2- REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

MME VAGINAY Sophie, Présidente de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon.

3- PROCEDURE DE PASSATION :

Le présent marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 27 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016.

4- OBJET DU MARCHÉ :

Entretien de l'Eclairage Public de la station de Pra-Loup et de Molanès - 04 400 Commune d'Uvernet-Fours

5- DUREE DU MARCHÉ :

Le marché sera conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification et pourra être renouvelé tacitement deux fois sans toutefois excéder une durée totale de trois ans.

6- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES :

- Prix des prestations (70 %)
- Valeur technique (30 %) sur production d'un mémoire technique (détail dans Cahier des Charges).

7 –RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le DCE peut être demandé soit par courrier à :

Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » 4 Avenue des 3 Frères Arnaud, 04 400 BARCELONNETTE.

Ou

☎ : 04 92 81 28 23 Fax : 04 92 81 15 26

✉ : dolivier@ccvusp.fr iarnaud@ccvusp.fr

8 – LES OFFRES SERONT COMPOSEES DES PIECES SUIVANTES :

- DC1(ou équivalent)
- DC2 (ou équivalent)
- Références et qualifications pour des prestations de même nature datant de moins de 5 ans
- Attestation d'assurance responsabilité civile.
- Bordereau de prix unitaires complété et signé
- Cadre de devis estimatif complété et signé
- Cahier des charges paraphé et signé
- Acte d'engagement rempli et signé
- Mémoire technique

9. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Service technique

M. ANDRE Bernard

☎ : 04 92 81 38 47

06 80 57 96 94

10- REMISE DES DEPOTS

Les offres seront transmises sous plis cacheté portant la mention :

Offre pour : « NE PAS OUVRIR » « MARCHE D'ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE MOLANES PRA LOUP »

Elles devront être transmises en Recommandé avec Accusé de réception, ou remise en main propre contre récépissé à :

COMMUNAUTE DE COMMUNES « VALLEE DE L'UBAYE SERRE-PONCON »

4, Ave des 3 Frères Arnaud »

04 400 BARCELONNETTE.

11- DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : le Jeudi 18 Octobre 2018 à 16 Heures.

12- DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION

Le 28/9/2018 au BOAMP

Le 28/9//2018 sur le site Internet de la Collectivité

Le 28/09/2018 Affichage portes Communauté